

COVID-19

POUR UN MILIEU DE TRAVAIL SÉCURITAIRE

Tous les employeurs doivent établir un **plan de sécurité face à la COVID-19** adapté à leur milieu de travail.

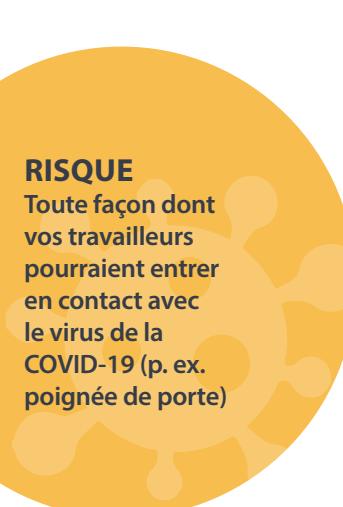
1. ÉTAPES ESSENTIELLES



[Évaluation des risques en milieu de travail](#)



[Évaluation des dangers par le travailleur](#)



RISQUE

Toute façon dont vos travailleurs pourraient entrer en contact avec le virus de la COVID-19 (p. ex. poignée de porte)



NIVEAU DE RISQUE
La probabilité (élevée ou faible) qu'un danger cause des blessures ou la mort



PLAN DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION
Le plan de sécurité écrit de votre entreprise ou de votre organisme



MESURES DE MAÎTRISE (DES DANGERS)
Ce qui est bâti, fait ou entrepris pour réduire le niveau de risque



DANGER
Un véritable risque, ce qui peut causer des blessures ou la mort



[Plan de contrôle de l'exposition](#)



[COVID-19 Évaluation préliminaire des clients](#)



[Liste de contrôle du risque d'exposition à la COVID-19 au travail](#)



[COVID-19 Évaluation Préliminaire des Travailleurs](#)



[La COVID-19 et la Distanciation Sociale en Milieu de Travail](#)



[Travailler en Toute Sécurité Malgré la COVID-19](#)



[Virus et Rhumes en Milieu de Travail](#)



[EPI pour la COVID-19](#)



[Ergonomie du bureau à domicile](#)



[Affiches en milieu de travail](#)

METTEZ À CONTRIBUTION VOS TRAVAILLEURS!

Ils constituent votre meilleure ressource pour la création d'un bon plan de contrôle de l'exposition.
Assurez-vous de leur participation!



RESTEZ À JOUR

Où trouver toutes ces ressources et plus encore?
Consultez la page [Ressources sur la COVID-19](#) de la CSTIT.

Obtenez de l'information sur les services de la CSTIT à la page [Mises à jour sur les services](#) de la CSTIT.